



IMAGER



ÉQUIPER



CONNECTER

Le Conseil d'Administration de IEC Professionnel Média du 6 mars 2006 a constaté la réalisation définitive de l'apport à la société de 4 569 actions de la société ALSACE AUDIO VISUEL (représentant environ 56% du capital de cette société) et l'augmentation de capital social rémunérant cet apport en nature, suite à l'approbation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le même jour et à la réalisation des conditions suspensives. La société IEC Professionnel Média avait obtenu le 17 février 2006 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le «Document E» décrivant l'ensemble de cette opération.

Suite à cette augmentation de capital, celui-ci est désormais fixé à la somme de 4 354 053,60 €. Il est divisé en 14 513 512 actions entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Cet apport, ainsi que le transfert de propriété réalisé également le 6 mars 2006 au profit de SAS IEC, filiale à 100% de IEC Professionnel Média, de 3 599 actions de Alsace Audio Visuel, permettent d'annoncer la prise de contrôle de 100% de cette société par le groupe IEC.

Afin de dégager au plus tôt les nombreuses synergies entre les sociétés SAS IEC et Alsace Audio Visuel décrites lors de l'annonce du rapprochement de ces deux sociétés, le Conseil d'Administration de Alsace Audio Visuel du 6 mars 2006 a autorisé la mise en location-gérance du fonds de commerce de cette société au profit de la société SAS IEC, qui devrait prendre effet dès le 1<sup>er</sup> avril 2006.

Ainsi se trouve renforcée l'orientation du groupe IEC dans les métiers de prestations de services et d'ingénierie audiovisuelles.

IEC-PM est coté sur le Compartiment C d'Eurolist (code ISIN FR0000066680 – Mnémonique IEC)